

Interview du père d'une des victimes du Bataclan : j'accuse, 130 morts auraient pu être évitées

écrit par Christine Tasin | 12 février 2018



Patrick Jardin, dont la fille a été tuée le 13 novembre 2015, a accepté d'accorder une interview sans langue de bois à *Résistance républicaine*. Nous le remercions infiniment de partager ces douloureux souvenirs, de dire ses incompréhensions, ses colères, ses peurs, ses révoltes...

Y a-t-il quelqu'un, au gouvernement, pour écouter, pour prendre en compte ces paroles et faire ce qu'il faut pour qu'il n'y ait pas d'autre Bataclan ?

Christine Tasin : *Monsieur Jardin, vous avez eu la douleur de perdre Nathalie, votre fille âgée de 31 ans, au Bataclan en 2015, pouvez-vous nous parler d'elle et nous dire ce qu'elle faisait là la terrible nuit du 13 novembre ?*

Patrick Jardin : Ma fille était éclairagiste de spectacle et

travaillait ce soir là au Bataclan bien que suite aux attentats la direction m'ait fait savoir que ce soir là elle ne travaillait pas...

**Où était la BRI absente de tous les enregistrements video ?
130 morts auraient pu être évités**

Christine Tasin : *Pensez-vous que, ce soir-là, tout a été fait pour sauver ceux qui étaient enfermés avec les terroristes au Bataclan ?*

Patrick Jardin : Non, tout n'a pas été fait ce soir-là pour minimiser cet attentat. D'une part des gens du RAID, présents en spectateurs au match France Allemagne ont immédiatement joints leur unité et bien que pas en service se sont TOUS portés volontaires. **En 30 minutes le Raid était sur place, prêt à intervenir** mais c'est la BRI qui était au stade de France qui a été désignée pour intervenir et bizarrement les 5 juges d'instructions ont réussi à retracer seconde par seconde le parcours des djihadistes mais **sur les nombreuses caméras qui sont positionnées sur le parcours entre le stade de France et le Bataclan il n'y a AUCUNE trace des camions de la BRI.** ! Heureusement, depuis, notre valeureux ministre de l'Intérieur Cazevide a pris une décision, c'est désormais les premiers arrivés sur les lieux qui interviennent.....il faut avoir fait l'ENA pour prendre de telles décisions de simple bon sens ! Enfin il faut savoir que **6 militaires armés étaient postés devant le Bataclan ils ont reçu l'ordre de ne pas engager le feu** (impossible de savoir qui a donné cet ordre **Le Drian se réfugiant derrière la sécurité défense ! 130 morts auraient pu être évités !** PIRE, les gens de la BAC leur ont demandé de leur prêter leurs armes, cela leur a été également refusé alors oui je **SUIS CERTAIN QUE TOUT N A PAS ÉTÉ FAIT pour les gens prisonniers dans le Bataclan.**

Les 5 juges d'instruction nous ont bien dit que les djihadistes pénétraient sur notre sol avec les migrants et notre gouvernement, dans sa folie meurtrière, veut en accueillir encore plus

Christine Tasin : *Qu'avez-vous pensé des discours qui ont suivi et des décisions – ou non décisions – qui ont été prises depuis par les dirigeants de la France pour soi-disant prévenir les futurs attentats ?*

Patrick Jardin : **A ce jour les décisions prises ne sont certainement pas de nature à empêcher et à minimiser les attentats bien au contraire :** les 5 juges d'instruction ont réuni les victimes des attentats en Mai 2016 **ils nous ont bien dit que les djihadistes pénétraient sur notre sol avec les migrants et notre gouvernement dans sa folie meurtrière veut en accueillir encore plus...** de même tout le monde sait que **dans les mosquées se perpétuent les plus grands trafics de drogue et d'armes** et en France non seulement on n'en ferme pas ou très peu alors que beaucoup prêchent en français et préconisent de tuer les mécréants français c'est simplement scandaleux.

Aux Etats-Unis, Abdeslam aurait écopé de la peine capitale ou de 150 ans de prison

Christine Tasin : *qu'avez-vous pensé du procès d'Abdeslam et du verdict qui a été prononcé en Belgique ? Avez-vous assisté au procès ?*

Patrick Jardin : Concernant le procès d'Abdeslam je n'y ai pas participé vu que j'étais au procès de Bendaoud, cela ne m'a pas empêché de suivre ce procès ou ce simulacre de procès.

Déjà on devrait l'obliger à assister à son procès et à se lever lorsque c'est nécessaire. **Concernant la peine demandée, je trouve que le quantum de la peine est ridicule en regard des faits reprochés. Aux USA il aurait eu la peine capitale ou 150 ans de prison...**

Au procès de Bendaoud des gens rigolaient, moi ça ne m'a pas fait rire du tout, ma fille est morte

Christine Tasin : *Vous avez vécu ces dernières semaines des moments très difficiles, avec le procès du « logeur des terroristes », Jawad Bendadoud et de ses complices. Avez-vous appris des choses que vous ignoriez ? Qu'est-ce qui vous a le plus choqué pendant ce procès ? Que pensez-vous de la réquisition de 4 ans de prison pour Bendaoud ?*

Patrick Jardin : Concernant le procès de Youssef Aït Boulahcen, Mohamed Soumah et Jawad Bendaoud, **là c'est guignol**. J'ai été outré lorsque dans la salle les gens rigolaient... **Moi cela ne m'a pas fait rire du tout ma fille est décédée et cela ne me fait pas rire du tout**. On a affaire à 3 saloperies, 2 ont un palmarès impressionnant, **17 condamnations pour un** dont une condamnation aux assises et **9 condamnations pour l'autre** dont une aux assises pour meurtre! Voilà des étrons rompus aux tribunaux et capables de mener eux-mêmes les débats et de ne pas répondre lorsque les questions sont embarrassantes. On a retrouvé l'**ADN de BENDAOU**D sur le scotch ayant servi à fabriquer la ceinture explosive d'Abaoud mais apparemment cela n'a pas suffi à convaincre le procureur que BENDAOU D savait à qui il louait l'appartement dont il avait pris possession illégalement. **Ce qui m'a le plus choqué ce sont les réquisitions du procureur qui est complètement passé à côté de son sujet et qui s'est mué en avocat de la défense plutôt qu'en procureur** et ce qui m'a aussi énormément choqué

ce sont les paroles de **des avocats de la defense qui nous ont dit que c'était un honneur de défendre ces accusés** et surtout celui Aït Boulahcen qui, lui, est complètement radicalisé.

Si le tribunal suit les réquisitions du parquet ces deux tristes merdes seront dehors dans 2 à 3 mois !

En ce qui concerne Soumah et BENDAOUUD si le tribunal suit les réquisitions du parquet ces deux tristes merdes seront dehors dans 2 à 3 mois c'est écœurant quand on sait qu'ils sont les complices de l'attentat le plus meurtrier en France depuis la seconde guerre mondiale. Quant à Ait Boulahcen qui s'exprime très bien c'est sûrement le plus dangereux car le plus radicalisé. **Si il n'est pas condamné la justice devra répondre de ses actes car il est fort à parier qu'il n'en restera pas là**